ABAFIM

SARL au capital de 40 000 € – 433 [illegible]
Carte Professionnelle N° [illegible]
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE
10, Avenue de la Marne – 65000 TARBES – FRANCE
Garantie Financière : [illegible] – RCP : [illegible]
Compte bancaire : [illegible]

OFFRE D'ACHAT

Les soussignés : Dominique et Vincent [illegible]
Demeurant : 55 **boulevard Deodat de Severac** – **Appartement** A27,
31300 TOULOUSE
Ci-après dénommé(s) l'acquéreur(s) ou l'offrant(s) ;
Ayant mandaté l'agence immobilière **ABAFIM**, le bien **Mandat N° AB25000** ci-après désigné ;

Corps de ferme comprenant [illegible]
Ensemble [illegible]
Un accès depuis [illegible]

Prix net vendeur : 260 000 €
Honoraires d'agence : 20 000 €
Prix total honoraires d'agence mettus à la charge du vendeur : 280 000
ou lettres : Deux cent quatre vingt mille euros —

[illegible]
– lors de la signature [illegible]
– le solde lors de la signature de l'acte authentique [illegible]

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de [illegible] cette offre deviendra caduque et l'acquéreur sera [illegible]
Dans le cas où une condition suspensive [illegible] et non avenu, aucune des parties ne pourra [illegible]
D'autre part, [illegible]
l'immobilisation pure et simple [illegible] *compter de la date du présent engagement*.

Cette requête sera obligatoirement adressée à **ABAFIM – 10, Avenue de la Marne – 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.
L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera [illegible] recommandée avec accusé de réception dans [illegible] irrévocable pour les deux parties.
Les différentes parties [illegible] utilisées par les [illegible]

Fait à Toulouse, le 22 03 [illegible] 2

L'acquéreur, (Bon pour achat des présentes conditions)
V. [illegible]
Dominique

Pour ABAFIM
Le négociateur,

Le vendeur,

(1) Condition suspensive :

Sous réserve des diagnostics

Offre refusée